



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Mettre à profit l'accent sur l'évolution de la réglementation, du métier d'agent de sécurité incendie et des moyens de secours

PUBLICS CONCERNÉS

Personne amenée à travailler dans un ERP ou un IGH

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire du SSIAP 1
Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie

DURÉE DE LA FORMATION

21 heures (3 jours)
De 8H30 à 12H00 ou de 13H30 à 17H00

DATE ET LIEU

A confirmer avec le client
Site internet : www.cfsi-sarl.com

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation, ordinateurs, vidéo projecteur, plateau technique (1 200 m2), extincteurs divers, robinet incendie armé, EPI stagiaires ... (matériels exigés pour l'agrément SSIAP)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen blanc sous forme de QCM

VALIDATION

Attestation de remise à niveau SSIAP 1

PROFIL DU FORMATEUR

Personnes disposant des compétences techniques en rapport avec le domaine professionnel concerné et ayant la capacité pédagogique de transmettre leurs connaissances.

1^{er} partie : Fondamentaux de sécurité incendie : 3 heures

- Fondamentaux de sécurité en ERP et IGH
- Evacuation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours

Pratique : Recherche d'informations simples dans le règlement de sécurité

2^{ième} partie : Prévention : 5 heures

- Evolution de la réglementation en matière de prévention
- Accessibilité du public

Examen blanc : QCM

3^{ième} partie : Moyens de secours : 3 heures

- Agents extincteurs
- Système de Sécurité Incendie
- Moyens d'extinction

4^{ième} partie : Mises en situation d'intervention : 6 heures

- Action face à différents contextes

Pratique : Exercice d'extinction de diverses classes au moyen d'un extincteur adapté aux risques et d'un RIA

5^{ième} partie : Exploitation du PC sécurité : 2 heures

- Différents matériels du poste de sécurité
- Réception des appels d'alerte interne
- Accueil des secours
- Information de la hiérarchie

6^{ième} partie : Rondes de sécurité et surveillance des travaux : 2 heures

- Objectif de la ronde
- Modalités de réalisation
- Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- Utilisation des moyens de communication mobile
- Mesures adaptées de protection des travaux

